



DÉCISION N° 093-2025

Portant signature d'une convention de mise à disposition du Domaine de Champeaux, propriété de l'association ACCÈS

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la demande de la Ville de Bernay, sollicitant la mise à disposition du Domaine de Champeaux auprès de l'association ACCÈS pour l'organisation d'un événement interne des services de la Ville de Bernay le 13/06/2025 ;

DÉCIDE :

De signer convention de mise à disposition du Domaine de Champeaux entre l'association ACCÈS et la Ville de Bernay.

Fait à Bernay, le 12/06/2025

Marie-Lyne VAGNER
Maire

